

EdisunNews

Newsletter du Groupe Edisun Power

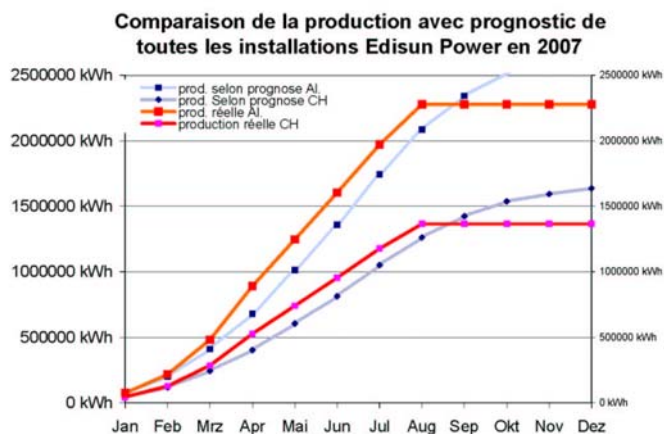
N° 3 - Septembre 2007

Edisun Power SA (Suisse)

Rendement des installations d'Edisun Power en 2007 (Suisse & Allemagne)

Notre commentaire sur les valeurs de production :

Avec les mois instables de juillet et d'août, nous avons perdu une partie de notre excédent de production d'avril.



Edisun Power AG

Druckdatum : 13.09.2007

Comparaison des chiffres de production de toutes les installations : de janvier à août 2007

Avec 2'278 MWh effectivement produits, nous avons obtenu un rendement supplémentaire de 9% par rapport aux valeurs prévues, qui s'élevaient à 2'086 MWh

Nouvelles mises en service.

Le premier prix du concours de beauté pourrait aller cette année à l'installation de l'„école de Flerden“, une superbe installation intégrée dans un toit, dans un site exceptionnel.

Désormais, l'école est non seulement dotée d'un toit solaire, comme on peut le voir sur la photo, mais d'une installation solaire thermique bien intégrée. Le site présente une bonne utilisation passive de l'énergie solaire et il est chauffée au bois.

Et ce n'est pas tout : une zone à bâtir écologique s'étend au-dessus de l'école. Les propriétaires de bâtiment qui prennent des mesures écologiques particulières bénéficient de certains avantages. Un coup d'œil à cette zone à bâtir montre que l'idée porte ses fruits. On construit non seulement dans le respect de l'écologie mais **on construit**, ce qui est très important pour cette commune du Heizenberg.



Installation de l'„école de Flerden“

Prochains chantiers

Débloquer nos projets en Suisse nous a une fois de plus coûté beaucoup d'efforts. Nous avons dû surmonter quelques obstacles inattendus. De nombreux projets sont maintenant en cours.

Wolfswinkel	60 kW	30 kW en service, le reste suivra en septembre
Ruggächern	100 kW	En construction
Tramonthalle	150 kW	Contrat d'utilisation du toit signé, autorisation de construire obtenue, début des travaux de construction en octobre



Wolfswinkel



Ruggächern



Patzen/Scharans



Zell/Ifang

Supertanker	80 kW	Autorisation de construire obtenue, construction comme prévu en août/septembre
Patzen/Scharans	34 kW	Autorisation de construire obtenue, construction en septembre
Zell/Ifang	100 kW	Projet retardé, voir ci-dessous
Hartweg	100 kW	Il y a du neuf ! Déclaration d'intention donnée récemment par ewz, autorisation de construire obtenue, construction possible à court terme en septembre

Installation photovoltaïque de Zell/Ifang : Conflit entre l'aménagement du territoire et l'objectif de promotion des énergies renouvelables

Avec notre projet de construction sur la ferme d'"Ifang/Zell", nous nous sommes heurtés à un problème relevant du droit des constructions. Pour les constructions situées en dehors de la zone à bâtir, la demande de construction doit être examinée par le canton. C'est là un moyen de se protéger contre l'implantation indésirable de constructions dans le paysage, ce que nous ne contestons pas dans le principe.

Dans le cas d'installations photovoltaïques, cela pose un problème assez difficilement compréhensible pour un esprit doté de bon sens: en fait, ces installations ne sont pas liées au lieu, on pourrait aussi les aménager sur le toit d'un bâtiment situé en zone à bâtir, pour autant qu'on en ait un à disposition. Il est difficile de comprendre pourquoi on ne pourrait pas utiliser pour une installation photovoltaïque le toit d'une ferme déjà existante. L'énergie solaire tombe de toute façon sur le toit; il suffit de la "récolter", moyennant de modestes modifications architecturales.

La décision du canton de Zurich n'est conforme ni avec la Constitution fédérale (art. 89 CF BV) ni avec la Loi sur l'énergie de la Confédération (art. 7). De plus, le Conseil national a décidé récemment que les installations d'électricité solaire sur

des bâtiments agricoles devaient bénéficier de facilités pour l'obtention d'autorisations (adaptation de la Loi sur l'aménagement du territoire). En outre, on se trouve en Suisse dans une situation d'arbitraire juridique, puisque chaque canton apprécie la situation différemment. Dans le canton des Grisons, on obtient sans problème une autorisation (par ex. de l'autorisation récemment reçue pour notre installation de „Patzen/Scharans“), de même que dans le canton de Fribourg (cas documentés). Dans le canton de Berne, il n'y a même pas besoin d'autorisation de construire. Et dans le canton de Zurich, avec la même autorité compétente, a délivré des autorisations dans la même commune ainsi que dans une autre commune du Tösstal pour de plus grandes installations photovoltaïques sur des exploitations agricoles. Le fonctionnaire compétent se rend coupable d'entrave à un projet de construction pour l'exploitation d'une énergie renouvelable, ce qui entraîne des frais élevés à la charge d'Edisun Power et du contribuable. Rien que la venue sur place, quelque peu absurde, de la Commission pour la protection de la nature et du paysage, devrait déjà avoir coûté, avec les frais de déplacement et le rapport qui a suivi, environ CHF 10'000 aux caisses de l'Etat.

Rétribution du courant injecté en Suisse

Un rachat au prix coûtant du courant injecté entrera en vigueur en Suisse à la mi-2008 environ. Cela permettra aux producteurs d'électricité photovoltaïque de vendre leur courant à des conditions permettant de rentabiliser leur investissement.

Le nœud du règlement prévu, c'est la couverture financière. L'argent disponible suffit pour 20 MW répartis sur 4-5 ans. On peut donc table sur environ 4-5 MW par année. Pour comprendre ce que cela signifie, reportons-nous au règlement comparable introduit en Allemagne. Le rachat au prix coûtant introduit dans ce pays a amené la création d'un marché de plus de 700 MW par année. En admettant, pour simplifier, que l'Allemagne soit 10 fois plus grande que la Suisse, le rachat au prix coûtant devrait pouvoir créer en Suisse un marché d'environ 70 MW par année.

Mais seuls 4-5 MW seront disponibles par an. La demande de contrats pour le rachat au prix coûtant pourrait être environ 15 fois plus importante que ce qui peut être accordé. On ignore encore comment on pourra donner suite aux demandes. Cependant, on voit bien que les chances d'obtenir un contrat sont très faibles. A notre avis, il est extrêmement regrettable que le modèle suisse du rachat au prix coûtant ne tienne pas suffisamment compte d'une demande importante.

Qu'est-ce que cela signifie pour Edisun Power? Nous allons nous concentrer sur les marchés suivants :

- En Suisse: fourniture de courant solaire aux services électriques qui vendent des produits de courant vert
- Développement de projets dans les pays qui connaissent un meilleur système de rachat au prix coûtant (Allemagne, Espagne, France, Italie, Grèce)

Développer des projets en Suisse dans la perspective d'un rachat au prix coûtant, ne vaut presque pas la peine car les chances d'obtenir un contrat sont trop faibles.

Edisun Power Europe SA et Edisun Power Iberia SA

Emprunt obligataire en cours

L'emprunt obligataire 2007 s'est achevé au 31 août 2007 sur un résultat très satisfaisant, avec CHF 11'530'000 de souscriptions. Ce bilan extrêmement réjouissant montre qu'Edisun Power jouit d'une grande confiance de la part de ses bailleurs de fonds.

Augmentation de capital en septembre - novembre 2007

L'augmentation de CHF 10'000'000.— du capital propre a été approuvée à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2007. Le délai de souscription court jusqu'au 5 novembre 2007. Une séance d'information sera organisée le 22 octobre à 17h00 au Technopark de Zurich et le 24 octobre à l'EPFL de Lausanne (également à 17h00).

Reprise d'Edisun Power SA

L'assemblée générale extraordinaire a approuvé à une large majorité l'augmentation de capital de CHF 2'800'000.-- pour la reprise d'Edisun Power SA. Une offre dans ce sens a été soumise aux actionnaires d'Edisun Power SA. L'objectif est de créer des structures claires qui permettent à Edisun Power Europe SA de jouer le rôle d'une holding pour toutes les entreprises du groupe Edisun Power.

Cotation en bourse d'Edisun Power

Dans le cadre des objectifs stratégiques, le conseil d'administration étudie la possibilité d'une cotation en bourse, dans le but en particulier de permettre à Edisun Power Europe SA d'accéder aux fonds des investisseurs institutionnels. En règle générale, ceux-ci ne peuvent investir leurs fonds que dans des entreprises cotées en bourse. Nous souhaitons être prêts à entrer en bourse au cours du second semestre 2008.



Installations photovoltaïques en Espagne.

Parc solaire Edisun Power “El Tesoro”

Les travaux ont débuté. Le premier coup de pioche a pu être donné début août, après de longs retards administratifs. La fin des travaux est attendue en novembre.



L'excavatrice au travail



Barres d'armature



Ossature porteuse



Pose de l'ossature porteuse

Parc solaire Edisun Power “San Juan del Puerto”

Ce projet avait pris un mauvais départ et notre partenaire contractuel n'a pas pu faire avancer de façon à commencer les travaux dans le délai que nous avons fixé. Nous avons donc dénoncé le contrat de développement du projet et facturé le versement effectué jusqu'alors ainsi que le forfait d'indemnité convenu. Malgré tout, il subsiste encore un espoir concret de mener à bien un projet. Cela nécessitera toutefois de nouvelles négociations.

Parc solaire Edisun Power “Trujillo”

Abstraction faite des adaptations nécessitées par la configuration du terrain, il s'agit d'un projet pratiquement identique au projet El Tesoro. Nous avons signé le contrat d'entreprise. 550 kW seront construits pour Edisun Power.

Développement d'autres projets en Espagne

Notre partenaire développe un projet pour nous avec une puissance de 1.8 MW. Des négociations sont actuellement en cours avec le service électrique, la ville et le propriétaire foncier. Le site se trouve aux environs de Grenade.

Aux Baléares, nous nous efforçons de faire démarrer un projet représentant une puissance de 4-6 MW. Le développement de ce projet est entravé par la garantie bancaire désormais nécessaire en Espagne. Cette garantie bancaire est certes utile, car elle doit permettre de sélectionner les projets aux bases solides, mais elle constitue un obstacle difficile à surmonter pour un projet de cette ampleur (une garantie bancaire de plus de € 2-3 millions est nécessaire). Nous sommes en négociation avec des partenaires de projet potentiels, afin de mener à bien cette première étape.

D'autres projets sont en cours d'évaluation. Le développement doit être adapté à

notre rythme de financement. Il serait probablement possible de faire plus, mais nous devons actuellement tenir compte de restrictions financières.

Installations photovoltaïques en France

Maintenant que la France connaît également un bon système de rachat au prix coûtant, nous avons conclu un partenariat avec une entreprise française, pour le développement de plusieurs installations d'électricité solaire. En cas de succès, une filiale française du groupe Edisun Power verra le jour.

Installations photovoltaïques en Grèce

Un collaborateur examinera prochainement une proposition de projet en Grèce. Les conditions sont excellentes, du moins sur le papier. Il reste toutefois des obstacles importants à surmonter dans la pratique.

Comme vous pouvez vous en rendre compte à la longueur de cette newsletter, le groupe Edisun Power est très actif et se prépare intensivement à un avenir solaire.

Avec nos plus cordiales salutations.

Edisun Power Europe SA

A handwritten signature in black ink, appearing to be "R Kröni".

Robert Kröni
Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Weber".

Jürg P. Weber
Directeur opérationnel